

Ixelles, le 6 janvier 2021

Concerne : examens de Carnaval et fin de période

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Nous avons le plaisir de vous communiquer dans cette circulaire le calendrier et l'horaire de la fin de cette deuxième période ainsi que les consignes à respecter.

L'horaire de la session d'examens ainsi que ceux hors session a été transmis à votre enfant.

Le code rouge lié à la crise du Covid-19 nous impose à modifier certaines habitudes. Nous vous demandons de prendre connaissance des règles de vie qui doivent répondre aux impératifs sanitaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gaétan SPELTENS
Directeur adjoint

Vincent MARECHAL
Directeur

1. Calendrier et horaire de la fin du trimestre

Lu 01	01/02 → 05/02 Début session examens D2-D3 – Horaire adapté au D1
Lu 08	Conseils de classes D1-D2-D3 – cours suspendus
Ma 09	Conseils de classes D1-D2-D3 – cours suspendus
Me 10	Conseils de classes D1-D2-D3 – cours suspendus
Je 11	08h15→16h00 : Réunion des parents sur rendez-vous obligatoire (1^e→7^e) – remise du bulletin 2 aux parents*
Ve 12	8h15 →12h30 : Réunion des parents sur rendez-vous obligatoire (1^e→7^e) – remise du bulletin 2 aux parents *
	Congé de Carnaval (du Lu 15/02 au Ve 19/02)

Au cours de cette rencontre les bulletins seront remis par les titulaires de classe. Possibilité de rencontrer également les éducateurs.

***Seuls les élèves (mineurs ou majeurs) accompagnés d'un parent ou responsable légal seront admis à cette rencontre.**

Un bulletin remis avec procuration pourra être remis à l'élève majeur vivant seul ou dont les parents ne peuvent se déplacer. Une autorisation devra être signée par la Direction au plus tard le 5 février. En aucun, cette autorisation sera les jours de la réunion des parents.



2. Règles de vie au Collège pendant la période des examens

1. J'apporte de quoi écrire, effacer, souligner.
2. Je place mon cartable ou mon sac de cours sous le tableau ou devant les tables, selon le local.
3. Je respecte les consignes sanitaires liées au code rouge - Covid-19 (désinfection des mains – distanciation, ...)
4. Je ne prends que le matériel requis pour l'examen et indiqué sur celui-ci. Je n'ai ni aliment ni boisson sur ma table.
5. Je respecte le calme de l'examen. Je ne pose pas de questions et ne me rends pas aux toilettes.
6. Même si j'ai terminé mon examen, je garde le silence.
7. Aucun téléphone portable ou appareil électronique (montre connectée par ex.) **ne peut être trouvé sur moi**, sous peine d'annulation de mon épreuve. Mon téléphone portable ne me servira ni de montre ni de calculatrice. En cas d'utilisation frauduleuse, seuls mes parents pourront le récupérer.
8. Les examens se déroulent de 8h10 (ou 9h00) à 9h50 et de 10h10 à 11h00 ou 11h50 (suivant les examens).
9. Je peux quitter le Collège à 10h10 **si j'ai fini l'épreuve**. S'il y a une 2^{ème} partie ou un 2^{ème} examen prévu, je devrai rester en classe jusqu'à 11h50 sans possibilité de quitter le Collège plus tôt.
10. Lorsque je sors du Collège, je ne m'attarde pas aux abords de l'école.
11. Je n'oublie pas de soigner ma tenue aussi pendant les examens.
12. Je suis conscient et accepte que toute fraude ou tentative de fraude entraîne l'annulation de tout mon examen.

Organisation 1^e à 7^e – février 2021

